

DELIBERATION

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2019

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Votants : 14

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 28/11/2019

Le 5 Décembre 2019, le Bureau de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, André COLLON (Pouvoir Marc PECHOUX), Daniel DOMPOINT, Raymond MOUSSY, Richard SIMMINI, Martial THEVENET (Pouvoir Bernard GRISON), David POMMIER (Villeneuve), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bernard REY.

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Pays d'Art et d'Histoire 2020 – Demande de subvention auprès de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles).

M. Bernard GRISON, Président, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2020 permettra de poursuivre les actions mises en œuvre dans le nouveau périmètre du label étendu en 2018.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des journées européennes du patrimoine et des journées nationales de l'architecture, journées européennes des métiers d'art, visites laissez-vous conter etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers.
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires (architecture).
- Edition de documents sur les différentes manifestations patrimoniales (JEP, JEMA, JNA, brochure scolaire), de médiation sur les sites (focus, fiches sur le SPR, guides de visite...) et rendez-vous du Pays d'art et d'histoire (2 exemplaires par an).

Le coût de ces actions pour 2020 est estimé à 33 000 €.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la programmation 2020 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

| ACTIONS | DEPENSES HT | FINANCEMENT DRAC |
|---------------------------------------|---------------|------------------|
| Programmation culturelle | 12 000 | 6 000 |
| Formation | 2 000 | 1 000 |
| Création d'outils pédagogiques | 4 000 | 2 000 |
| Edition de documents de communication | 15 000 | 7 500 |
| Total | 33 000 | 16 500 |
| Reste à charge CCDSV | 16 500 | |

✓ **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2020 et suivants.

A Trévoux, le 05/12/2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 9 DEC. 2019**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20191205-2019B27-CP
Affichage le : **- 9 DEC. 2019**

Le Président,
Bernard GRISON

